

| Convention cadre politique de la ville
| Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Dugny et Sevran

[Constat

- Forte construction de logements collectifs dans les années soixante-dix dans l'axe de développement Le Bourget/Roissy, et dans les enclaves urbaines proches de la voie ferrée Paris/Soissons
- Fragilisation des quartiers d'habitat social sous le double effet de l'accession à la propriété et des mutations de l'environnement économique
- Aggravation de l'image des quartiers par suite des violences urbaines
Il en résulte un « face à face » entre le tissu pavillonnaire et les grands ensembles qui nécessite un travail sur la cohésion urbaine et sociale.

[Enjeux

- Réinvestir les grands ensembles et encourager un processus progressif de revalorisation avec la population en place
- Engager une politique forte d'intégration

[Axes prioritaires

– **Renouvellement urbain**

- Désenclaver par les transports en commun et une circulation « douce »
- Agir sur l'équilibre espace public / espace privé : propreté, stationnement...
- Réhabiliter le bâti du parc social, intervenir sur les espaces extérieurs, les foyers de travailleurs migrants, les équipements publics, les locaux d'activité
- Rendre plus lisible la structuration urbaine : signalétique, mobilier urbain, éclairage

– **Sécurité et prévention** (axe distinct des contrats locaux de sécurité communaux)

- Sécuriser les transports en commun et les gares
- Agir contre les petites dégradations du cadre de vie (tags...) par une remise en état rapide
- Sécuriser les lieux sensibles : zones d'activités, gares, centres commerciaux, halls et sous-sols d'immeubles

– **Accès à l'emploi et développement**

- Favoriser l'accès à l'emploi (améliorer l'accueil et le suivi des publics, proposer une offre d'insertion diversifiée avec la mise en place d'un plan local d'insertion par l'économique (PLIE), d'une entreprise d'insertion, de formations en anglais et en informatique, rapprocher les habitants des opportunités d'emploi avec intervention notamment sur l'offre de transports collectifs)
- Redynamiser le tissu économique local (soutenir la création de nouvelles activités et entreprises et l'activité commerciale)
- Multiplier les contacts avec les entreprises du bassin d'emploi

– **Vie sociale et accès à la citoyenneté**

- Renforcer l'accès à la santé, coordonner les actions de santé par un atelier santé-ville, adapter et diversifier l'accueil petite enfance
- Structurer le partenariat autour de l'école, favoriser l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, optimiser les dispositifs d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme

- Permettre un meilleur accès aux pratiques culturelles et soutenir les centres sociaux
- Favoriser l'intégration par le sport

– **Gestion de proximité et service à l'habitat**

- Développer la qualité des services existants (formation des personnels, adaptation des horaires...)
- Développer une nouvelle offre de services, notamment en direction des nouveaux habitants
- Agir rapidement sur l'environnement quotidien et promouvoir les initiatives publiques, associatives ou scolaires de valorisation du cadre urbain
- Construire des outils démocratiques de la gestion locale (vie associative)